

Image not found or type unknown



Renseignement création d'entreprise

Par **nane05**, le **13/07/2009** à **23:39**

Bonjour,

Je suis présidente d'une association loi 1901 qui a un très gros succès. Nous avons maintenant un numéro siret et une liscence de spectacle de catégorie 2.

Celle ci organise des évènements musicaux, bals, galas, voyages, sorties ...

Est-ce qu'il est possible de créer une petite entreprise en partenariat avec l'association ? Si oui, quelles sont les démarches administratives à suivre ? Et est-ce que l'association peut demander une subvention pour cofinancer le projet ?

Merci de vos conseils ...

Salutations